Les métaux au cœur des enjeux géopolitiques

**Face aux menaces protectionnistes de Donald Trump, qui a réaffirmé son intention d’infliger des droits de douane à hauteur de 25% sur les produits européens, dont l’aluminium et l’acier, Emmanuel Macron a annoncé, vendredi 28 février, que l’Union européenne se tenait prête à instaurer des droits de douane réciproques.**

« *(…) les Européens répondront, il y aura des taxes réciproques. Parce qu’il faut qu’on se protège, qu’on se défende. Nous n’avons pas, en quelque sorte, à être faibles face à ces mesures »*, a déclaré le président français, lors d’une conférence de presse, à Porto, aux côtés du premier ministre portugais, Luis Montenegro. Ce dernier a pour sa part commenté comme suit : « *Bien sûr que l'Europe devra réagir sur l'application de taxes, du même montant ou équivalentes. Cela n'aurait aucun sens de ne pas faire la même chose, de rendre la pareille.*»

Face à la politique commerciale agressive menée par Washington, l’Europe est contrainte de prendre des mesures protectionnistes fortes pour défendre les intérêts industriels européens. L’industrie européenne est déjà fortement affectée par la concurrence jugée déloyale de la Chine.

S’agissant de l’aluminium, l’Europe a enfin décidé d’interdire les importations de métal russe, trois ans après le début de la guerre en Ukraine. La mesure n’entrera, toutefois, en vigueur qu’à compter de février 2026.

Dans les terres rares, les pays tentent de se positionner auprès de l’Ukraine, qui veut faire valoir ses réserves minières en guise de rempart contre la guerre. Le président ukrainien est entré en discussion avec le ministre des Armées français, Sébastien Lecornu, en octobre 2024, et avec le président américain Donald Trump plus récemment. Les Etats-Unis chercheraient pour leur part, s’ils devaient se positionner, à se faire indirectement rembourser des aides accordées dans le cadre de la guerre de la Russie contre l’Ukraine.

Si Volodymyr Zelensky agite le drapeau des terres rares, les réserves du pays posent question. Le pays disposerait certes de ressources, mais toutes ne seraient pas exploitables. Selon une étude du BRGM (le service géologique français), réalisée en 2023, les réserves de l’Ukraine s’élèveraient à 2,2 millions de tonnes d’oxydes de terres rares. A noter que l’estimation intègre des composantes qui datent de l’ère soviétique.  A titre de comparaison, les réserves de la Chine atteindraient 44 millions de tonnes. Outre le niveau de ressources, la difficulté réside dans le traitement des terres rares. Les gisements peuvent être complexes à exploiter ou peu rentables et il faudra plus d’une décennie avant que les terres rares ne puissent être utilisées dans les diverses applications, dont la défense.